

**DELIBERATION N° 2024015****Vote du budget 2024 lotissement 2**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

001-210102596-20240328-2024015-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-huit mars, le Conseil Municipal de Montcet, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Franck TARPIN, Maire.

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

Présents :

Mmes BARRE-LOPES / PERRAUD / BOUCHET / DAMIDAUX

MM. PACCOUD / MOISSON / MEURENAND / TARPIN / DURAND / NAULET

1 pouvoir : Mme GIORIA Florine donne pouvoir à BARRE-LOPES Marie-Anne

Date de la convocation

22 mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Anne BARRE-LOPES

Les propositions de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances, sont exposées au conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget 2024 équilibré comme suit :

Pour la section fonctionnement = 51 005.00 €

Pour la section investissement = 3 425.00 €

en tenant compte des opérations pour compte de tiers.

- **VOTE** le budget tel qu'il est présenté.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Le Maire,
Franck TARPIN